

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2021**

Présents : M. GUYON, A. ARNAUD, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, M. CAPET,  
M. FONGELLAS, A. JACQUET, J. MOREL, L. GUILLAUME, T. GERARD, L. GRESSET, F-H. LOERCH,  
L. RICHARD

Absent : G. GERBOD

Secrétaire de séance : Olivier PERRAD

Convocation du 03 avril 2021

### **1) Approbation compte-rendu du 18/02 et nomination secrétaire de séance**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 18 février, à l'unanimité et nomme Olivier PERRAD comme secrétaire de séance.

Olivier PERRAD demande à rajouter un point à l'ordre du jour pour valider la demande de Trans Organisation, pour la création d'une « piste permanente ». L'aménagement du parcours par plusieurs panneaux ainsi qu'un jalonnement doit permettre d'offrir un moyen de communication sur cet évènement et cela tout au long du parcours.

Le conseil accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

### **2) Approbation compte de gestion / compte administratif 2020**

Olivier PERRAD présente le compte administratif 2020, opérations réalisées sur l'année 2020 :

#### 1°) Fonctionnement

Dépenses = 644 744.56 €

Recettes = 724 989.63 €

#### 2°) Investissement

Dépenses = 175 281.90 €

Recettes = 193 150.41 €

Soit un report de 83 893 €, capacité d'autofinancement reportée au budget primitif 2021.

Le compte de gestion édité par le Trésorier reprend les mêmes montants et est rigoureusement identique.

Après que Madame Le Maire soit sortie de la salle, ces comptes sont mis au vote :

1 abstention et 13 voix pour.

Le compte administratif et de gestion 2020 sont approuvés.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

### **3) Vote taux taxes imposition**

En préambule, Olivier PERRAD projette un document édité par la trésorerie sur les chiffres clés de la commune : « document de valorisation financière et fiscale ». Ce document reprend divers points relatifs aux finances (recettes, dépenses, capacité d'autofinancement, de roulement, etc...)

Nous pouvons voir notamment que le fonds de roulement de la commune a chuté en 2018 à cause de l'achat de la dameuse qui a été payée avec un emprunt très faible.

Ce document sera transmis aux membres du conseil municipal.

Les taux des taxes d'imposition doivent être fixes pour l'année 2021. Après échanges, il est proposé de ne pas modifier le taux des taxes d'imposition cette année. La taxe d'habitation n'existe quasiment plus mais la loi prévoit de compenser les communes de cette perte en leur transférant le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des départements.

- Foncier bâti : 37.33 % (dont 24% taux départemental 2020)

- Foncier non bâti : 39.57 %

Le conseil approuve à l'unanimité le maintien des taux des taxes pour 2021.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

### **4) Présentation budget primitif 2021**

---

Le budget municipal a été élaboré suite à la commission « finances » du 23/03. Les demandes de chaque commission, ont été étudiées lors de cette commission. Une

entrevue avec le Trésorier, M. Rémy, en présence de Mme Le Maire, la secrétaire et Olivier Perrad a eu lieu le 01/04.

Le budget ainsi élaboré prévoit entre autres la poursuite des réfections de voirie, le financement de la dernière dameuse « nordique » ainsi que la réhabilitation d'un appartement communal, la finalisation de l'éclairage leds dans les bâtiments communaux, étude de réhabilitation maison « Faure », en plus des diverses charges récurrentes.

A noter, les ressources moindres des loyers (CEVEO, locations salles, etc...)

La CAF (capacité d'autofinancement) de 83 893 € est portée recettes de fonctionnement.

Grandes sections :

1°) Fonctionnement

Dépenses de 325 033 €, soit

- Charges à caractères générale = 327 830 €
- Charges de personnel = 93 830 €
- Atténuation des produits = 162 845 €
- Opération d'ordres entre sections = 12 300 €
- Autres charges de gestion courantes = 187 510 €
- Charges financières = 8 500 €
- Charges exceptionnelles = 3 500 €
- Dépenses imprévues = 1 000 €
- Virement section de fonctionnement = 27 718 €

Recettes de 325 033 €, soit

- Excédent de fonctionnement reporté = 83 892 €
- Produit des services = 140 900 €
- Impôts et taxes = 353 762 €
- Dotations et participations = 184 469 €
- Autres produits de gestion courante = 62 000 €
- Produits financiers = 10 €

- Produits exceptionnels = 0 €

#### 1°) Investissement

Dépenses de 526 591 €, soit

- Investissement reporté = 101 524 €
- Dépenses imprévues = 1 000 €
- Opérations patrimoniales = 13 067 €
- Dotations fonds divers réserves = 0 €
- Remboursements d'emprunts = 73 500 €
- Immobilisations incorporelles = 0 €
- Subventions d'équipement = 0 €
- Immobilisations corporelles = 337 500 €
- Immobilisations en cours = 0 €

Recettes de 526 591 €, soit

- Virement de la section de fonctionnement = 27 718 €
- Produits de cession = 70 382 €
- Opérations d'ordre entre sections = 12 300 €
- Opérations patrimoniales = 13 067 €
- Dotations fonds divers réserves = 144 124 €
- Subventions d'investissement = 58 000 €
- Emprunts et dettes assimilées = 201 000 €

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

#### 5) **Projet « piste permanente Transju. »**

L'organisation Transjurassienne prévoit l'aménagement du parcours de la fameuse course par plusieurs panneaux ainsi qu'un jalonnement directionnel qui doit permettre d'offrir un moyen de communication sur cet évènement majeur pour notre Haut-Jura. Cet aménagement se fera tout au long du parcours. Exemple : un totem sur le thème du bénévolat pourrait être installé dans la « montée des arméniens ».

Les différentes communes du parcours sont invitées à être partenaires sur ce projet.

Le conseil donne son accord et autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

6) **Comptes rendus divers (réunions/commissions), agenda et réunions à venir, questions diverses**

Laurent Gresset indique qu'il a participé à une réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux : les perspectives sont inquiétantes concernant les finances, le coût de l'eau risque d'évoluer dans les années à venir.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Fait à Bellefontaine, le 16 avril 2021